

# COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 07.02.2023

## **PROCES-VERBAL** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **du JEUDI 16 FEVRIER 2023**

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 10

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Le JEUDI 16 février 2023 à 20h00, en application des art L.2121-10 et L.2122-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en Mairie de Littenheim, le conseil municipal légalement convoqué.

**Présents** : SONNENMOSER Bernard, Maire -Laurent BURCKEL, 1er adjoint, KAPP Florence, 2ème adjointe - GANTZER Nicolas - GUTH Martin - LUTZ Guillaume (arrivé à 20h13)- REINHART Baptiste (arrivé à 20h08) - ROBERT Sylvie (arrivée à 20h13)- SCHWINN Jean-Philippe (arrivé à 20h40) - WEINSANDO Fabien.

**Absent excusé** : GERBER Aurore donne procuration à KAPP Florence.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE** : Florence Kapp

\*\*\*\*\*

### **2023/01 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2022**

Monsieur le Maire, soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2022.

CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil Municipal, dans les délais réglementaires.

Il propose au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 6 Décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2022.

### **2023/02 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022**

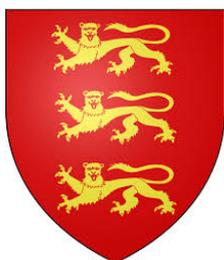
Le Maire présente le Compte de Gestion 2022 du Trésorier Comptable de Saverne.

Le Conseil Municipal, constatant que le Compte de Gestion 2022 est en tout point exact et conforme au Compte Administratif 2022, à savoir :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	156 947.58	359 180.38	516 127.96
Titres de recettes émis	29 714.10	226 746.51	256 460.61
Réductions des titres		25 164.16	25 164.16
Recettes nettes	29 714.10	201 582.35	231 296.45
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	156 947.58	359 180.38	516 127.96
Mandats émis	46 336.94	180 239.53	226 576.47
Annulations de mandats		4 570.76	4 570.76
Dépenses nettes	46 336.94	175 668.77	222 005.71
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		25 913.58	9 290.74
Déficit	- 16 622.84		

**Décide, à l'unanimité,**

 D'adopter ledit Compte de Gestion



# COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 07.02.2023

## **PROCES-VERBAL** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **du JEUDI 16 FEVRIER 2023**

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 10

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

### **2023/03 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022.**

Le conseil municipal réuni sous la présidence du doyen du conseil municipal, M Fabien WEINSANDO, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M Bernard SONNENMOSER, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,

**Approuve à l'unanimité des membres présents (9) le Compte Administratif aux sommes suivantes :**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses/Mandats	Recettes/Titres	Dépenses/Mandats	Recettes/Titres
Résultats reportés		209 730.38		23 428.29
Opérations de l'exercice	175 668.77	201 582.35	46 336.94	29 714.10
TOTAUX	175 668.77	411 312.73	46 336.94	53 142.39
Résultats de clôture		235 643.96		6 805.45
Restes à réaliser	0	0	0	0
TOTAUX		235 643.96		6 805.45

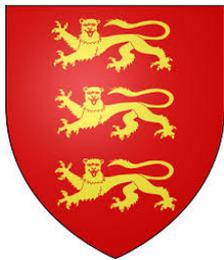
	RESULTAT CLOTURE 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DES OONB	RESULTAT CLOTURE 2022
Investissement	23 428.29		- 16 622.84		6 805.45
Fonctionnement	216 970.29	7 239.91	25 913.58		235 643.96
TOTAL	240 398.58	7 239.91	9 290.74		242 449.41

### **2023/04 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022-BUDGET PRINCIPAL**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,  
Constatant que le compte administratif 2022 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT 2022	RESULTAT CLOTURE 2022
Investissement	23 428.29		- 16 622.84	6 805.45
Fonctionnement	216 970.29	7 239.91	25 913.58	235 643.96

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),



# COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 07.02.2023

## **PROCES-VERBAL** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **du JEUDI 16 FEVRIER 2023**

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 11

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	<b>235 643.96 €</b>
AFFECTATION OBLIGATOIRE :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIVIT :	
Affectation complémentaire en réserves c/1068	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement c/002	235 643.96
Total affecté au c/1068	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter c/002	0.00 €

### **2023/05 - FISCALITE DIRECTE LOCALE : vote des taux 2023**

Mr le Maire rappelle qu'en 2022, le conseil municipal a voté les taux suivants :

- 26,17 % de TFPB
- 40.34 % de TFPNB

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Pour rappel, le taux de TH est de 9.25%

Il est proposé, suite à ces informations, *de maintenir* les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

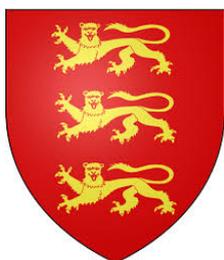
TH : 9.25 %<sup>1</sup>  
TFB : 26.17 %  
TFPNB : 40.34 %

APRÈS avoir entendu les explications fournies par M le Maire,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE à l'unanimité** de maintenir les taux suivants :

TAXES	TAUX REFERENCE % 2023
<b>T.F.P.B.</b>	<b>26.17</b>
<b>T.F.P.N.B.</b>	<b>40.34</b>
<b>TH</b>	<b>9.25</b>



# COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 07.02.2023

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 16 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 11

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

### **2023/06 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023.**

M le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions pour le budget 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 10 voix pour et 1 abstention :**

- **APPROUVE** le Budget Primitif de l'exercice 2023 de la commune, comme suit :

#### VUE D'ENSEMBLE

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	393 723.96	158 080.00
RAR	0.00	0.00
RESULTAT REPORTE 002	0.00	235 643.96
TOTAL SECTION	393 723.96	393 723.96

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	97 177.41	90 371.96
RAR	0.00	
SOLDE D'EXECUTION 001		6 805.45
TOTAL SECTION	97 177.41	97 177.41

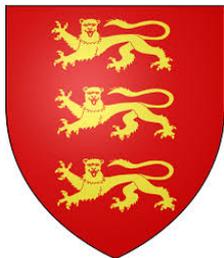
TOTAL BUDGET	490 901.37	490 901.37
--------------	------------	------------

### **2023/07 – SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Mr le Maire invite le Conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023.

Pour rappel, voici le tableau récapitulatif des sommes versées en 2022.

Association	Montant accordé
AMIS DU MEMORIAL ALSACE MOSELLE	30 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	50 €
ARAHM	100 €
CROIX ROUGE	35 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LITTENHEIM	100 €
CHORALE LITTENHEIM	100 €
ASCL LITTENHEIM	200 €
LITT EVENEMENT	200 €
AMICALE DES POMPIERS	200 €
LES AMIS DE LA CHAPELLE	100 €



# COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 07.02.2023

## **PROCES-VERBAL** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **du JEUDI 16 FEVRIER 2023**

Nombre de conseillers élus : 11  
Nombre de conseillers en fonction : 11  
Nombre de conseillers présents : 11

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Après discussion, le Conseil Municipal, **décide à 8 voix pour 3 voix contre** de verser les subventions suivantes :

Association	Montant accordé
AMIS DU MEMORIAL ALSACE MOSELLE	30 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	50 €
ARAHM	100 €
CROIX ROUGE	35 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LITTENHEIM	100 €
CHORALE LITTENHEIM	100 €
LES AMIS DE LA CHAPELLE	100 €

### **2023/08 – AUTORISATIONS A DONNER AU MAIRE POUR REPRESENTER LA COMMUNE EN JUSTICE**

Mr le Maire souhaite saisir le Tribunal Judiciaire de Saverne dans le cadre du délit d'atteinte à l'environnement constatée à la suite de dépôts de déchets sur le terrain communal du Waldstueck cadastré sous la section 17, parcelle 20.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 10 voix pour et une abstention :**

- **AUTORISE** le maire à représenter la commune devant le Tribunal Judiciaire de Saverne,
- **AUTORISE et DESIGNE** Maître Anne-Sophie HORNECKER, avocat au Barreau de Saverne, 2A Quai du Canal à 67700 SAVERNE pour représenter les intérêts de la commune dans le cadre de cette affaire.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'honoraires avec l'avocat.

### **DIVERS**

- **Cimetière** ; a été évoqué les tombes qui paraissent abandonnées, il a été convenu de procéder à une enquête de voisinage afin de savoir s'il existait encore des ayants droit pour les tombes tombées en décadence.
- **Ecole** ; L'architecte Voltz réalise une pré étude, d'un montant de 1480€, pour la réhabilitation en logement de l'école.
- **Projet extension préau** ; Le Conseil Municipal sollicite d'autres entreprises pour la conception de l'extension du préau.
- **Borne recharge électrique** : la Commune va relancer la Communauté de commune de Saverne afin de savoir l'état d'avancement du projet.
- **Suivi consommation d'énergie** : la Commune a procédé à la mise en place de la coupure nocturne et veillera trimestriellement au économie d'énergie réalisée.

---

Suivent les signatures des membres présents à la séance.

Pour extrait conforme :  
Le Maire, Bernard SONNENMOSER

La secrétaire de séance, Florence KAPP